



### 1<sup>ER</sup> VERSEMENT DE TAXES

Veillez prendre note que le premier versement de taxes pour l'année en cours aura lieu le 26 mars 2025.

Il est important de payer ses taxes à temps afin d'éviter de payer des intérêts et pénalités.

### CENTRE POPULAIRE DE ROBERVAL

## SERVICE D'IMPÔT OFFERT CHEZ VOUS !

Le **CENTRE POPULAIRE** se déplacera dans **VOTRE MUNICIPALITÉ** pour vous offrir le **SERVICE D'IMPÔT** afin de remplir vos déclarations de revenus 2024 pour seulement **10\$** par personne par année d'imposition !

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :**

|  |
|--|
| PERSONNE SEULE : 30 000 \$                         |
| COUPLE OU ADULTE AVEC ENFANT : 40 000 \$           |
| CHAQUE PERSONNE À CHARGE SUPPLÉMENTAIRE : 2 500 \$ |



**\*\*\* SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT \*\*\***

POUR **VOUS INSCRIRE** OU POUR TOUTE INFORMATION, **CONTACTEZ** LE CENTRE POPULAIRE AU **(418) 275-4222**

### ÉGLISE SAINT-LOUIS DE CHAMBORD

Gens de Chambord et des environs, nous vous informons que **NOTRE ÉGLISE EST TOUJOURS OUVERTE !** Les célébrations ont lieu à la sacristie de l'église tous les dimanches à 10 h 30, et tous les mercredis à 16 h 30.

Bienvenue à tous et à toutes !



### PROMENEUR DE CHIENS



Il est important de vous rappeler que les chiens doivent être en laisse constamment et que vous devez disposer de leurs excréments dans un endroit approprié.

Merci de votre collaboration !

### SITE INTERNET

Vous voulez vous inscrire au centre communautaire d'entraînement ? Vous cherchez un règlement ? Vous voulez faire une demande de permis ? Vous voulez faire une demande de bac bleu ou de bac brun ? Rendez-vous sur notre site internet au [www.chambord.ca](http://www.chambord.ca). Vous y trouverez presque tout ce dont vous cherchez. Ce site a été pensé pour nos citoyens, mais aussi pour nos partenaires. Il permettra d'accompagner notre essor commun et de faciliter vos démarches. Nous vous souhaitons une bonne découverte du site.

### BIBLIOTHÈQUE DE CHAMBORD



Les heures d'ouverture de la bibliothèque de Chambord sont les lundis de 18 h 30 à 19 h 30 et les mercredis de 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 19 h 30.

### SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 2 |   |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   | 3 | 8 |   |   |   |   |
|   | 9 |   |   |   |   | 1 | 8 |   |
|   |   |   |   |   | 6 |   | 1 |   |
|   |   |   | 7 | 5 | 3 |   |   |   |
|   |   | 1 | 2 |   |   |   |   |   |
|   |   |   | 5 | 6 | 1 |   |   |   |
|   |   | 3 | 9 | 4 |   |   |   |   |
| 2 | 6 |   | 8 |   |   |   | 4 | 7 |

**UN ENGAGEMENT POUR L'AGRICULTURE, LA RELÈVE ET L'AVENIR DE NOS ENTREPRISES AGRICOLES**

L'agriculture est aujourd'hui à un tournant de son histoire : plus que jamais la diversité de nos modèles agricoles n'est remise en question. La conjoncture des paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérables l'avenir de notre agriculture et notre capacité à assurer l'autonomie alimentaire du Québec. La résolution adoptée mentionne que la Municipalité s'engage pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles et appelle à un élan collectif des citoyens et du gouvernement, afin qu'ils priorisent ce besoin si fondamental pour la société québécoise : SE NOURRIR.

**DEMANDE D'APPUI POUR LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 226.2 DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (C.C-24.2)**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, l'article 226.2 du Code de la sécurité routière (c.C-24.2) permet à un pompier d'obtenir l'autorisation d'utiliser un feu vert clignotant sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence lorsqu'il répond à un appel d'urgence provenant d'un service de sécurité incendie. Cet article ne s'applique pas aux premiers répondants d'une municipalité. Le conseil municipal de Chambord demande à la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault d'ajouter la notion de premier répondant à l'article 226.2 du Code de la sécurité routière (c.C-24.2) afin qu'un premier répondant puisse utiliser un feu vert clignotant sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence lorsqu'il répond à un appel d'urgence au même titre qu'un pompier ou une pompière.

**ADOPTIONS DE POLITIQUES POUR SE CONFORMER À LA LOI 25 SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

- Politique relative aux règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la Municipalité de Chambord ;
- Politique de confidentialité et de sécurité de l'information de la Municipalité de Chambord ;
- Procédure en cas d'incident de confidentialité de la Municipalité de Chambord.

**APPUI AUX DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

| Promoteurs                                  | Titre du projet                        | Montant   |
|---|--|-----------|
| Coopérative d'approvisionnement de Chambord | Restructuration de la Coop de Chambord | 20 000 \$ |
| Mme Marianne Langlais                       | Anarchoux                              | 3 000 \$  |
| Vignoble Chambordais St-Vincent             | Terrasse surplombant le Lac-Saint-Jean | 6 000 \$  |

**AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES ÉNERGÈRE – PROJET DE LAMPADAIRE DEL**

Le conseil municipal a autorisé le paiement des dépenses d'un montant maximum de 132 400 \$ en lien avec le projet de conversion des lampadaires Del via le Fonds de développement hydroélectricité à la suite de l'abrogation du règlement d'emprunt.

**FIN DU CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT - SECTEUR VAL-JALBERT ET SECTEUR ROUTE DE LA POINTE**

Le conseil municipal doit apporter une modification à la résolution 10-264-2024 pour qu'elle soit partiellement annulée pour le terme qui reste à courir au contrat de déneigement, soit pour les saisons hivernales 2025-2026 à 2027-2028 et pour l'année d'option 2028-2029. Qu'il soit mis fin au contrat de déneigement à la fin de la présente saison hivernale 2024-2025.

**AUTORISATION DE PAIEMENT À MONSIEUR RÉGIS GIRARD, CPA**

Le conseil municipal a accepté le paiement des heures facturées à monsieur Régis Girard, CPA tel que convenu dans la résolution 01-08-2025 pour un montant de 5 979.85 \$ financé par le surplus accumulé non affecté.

**OCTROI DU MANDAT POUR L'INSTALLATION DE CAMÉRAS**

Le conseil municipal a autorisé l'installation et le paiement des caméras à l'aréna, à la Maison des Jeunes, la caserne, la salle communautaire Gaston-Vallée et le garage municipal à BGM Sécurité pour un montant de 17 807.82 \$ et des frais mensuels de 45.88 \$ taxes incluses tel que convenu dans la soumission du 10 mars 2025 financé par le surplus accumulé non affecté.

**AUTORISATION D'UNE BANQUE D'HEURE – FORUM SERVICE D'URBANISME**

Le conseil municipal a autorisé une banque d'heures de 40 heures à Forum - Service d'Urbanisme pour un montant de 4 400 \$ plus taxes tel que convenu dans la soumission du 20 janvier 2025.

## OCTROI DU MANDAT POUR LA MISE À JOUR DU SYSTÈME SOLAIRE AU RÉSERVOIR

Le conseil municipal a attribué le mandat à ALTEnergie pour l'achat et l'installation de l'équipement solaire au réservoir pour un montant de 19 315 \$ avec taxes tel que soumissionné le 17 janvier 2025 financé par le fonds de roulement sur une période de cinq ans.

## FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD - SUBVENTION 2025

Le conseil municipal a accepté de verser en 2025 une subvention au montant de 18 250 \$ ainsi que le paiement du cout supplémentaire pour l'ajout d'un agent de sécurité pour la sécurité de la rue des Champs au Festival du Cowboy de Chambord, payable conditionnellement à la tenue de l'évènement en 2025.

## OCTROI DU MANDAT À INTER CLÔTURES - CLÔTUREX

Le conseil municipal a accepté d'octroyer le mandat à Inter Clôtures – Clôtutex pour l'installation d'une clôture pour la génératrice à la Salle Gaston-Vallée pour un montant de 6 022,88 \$ taxes incluses financé par le surplus accumulé non affecté.

## DONS ET COMMANDITES

| Organisme                   | Montant |
|-----------------------------|---------|
| Éveil Naissance             | 200 \$  |
| Maèva Toulouse              | 250 \$  |
| L'équipe du jeu de Cornhole | 150 \$  |



## COMPTES À PAYER

En date du 28 février 2025 totalisant la somme de (facture payée) : 86 128.60 \$

En date du 28 février 2025 totalisant la somme de (facture à payer) : 327 874.98 \$

## VENTE DE TERRAIN – DENIS LÉVEILLÉ

Le conseil municipal a accepté de vendre à monsieur Denis Léveillé, pour un prix de 9 892.71 \$ le lot 5 009 422 (rue des Champs) d'une superficie de 938,20 mètres carrés.

## RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET LE BON ORDRE

Sur recommandation du Comité de la sécurité publique de la MRC, plusieurs modifications ont été apportées à ce règlement afin de répondre à la nouvelle réalité de l'itinérance sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy.

## REMERCIEMENTS AUX ORGANISMES

Nous voulons remercier tous les organismes de Chambord qui ont participé à l'organisation des activités durant la semaine de relâche.

## PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL (SALLE COMMUNAUTAIRE GASTON-VALLÉE) LE LUNDI 7 AVRIL À 19 H

### COLPORTEURS

La Ville rappelle à tous les colporteurs qu'ils doivent impérativement obtenir un permis municipal avant de commencer toute activité de porte-à-porte. Ce permis est requis pour garantir que les pratiques respectent les règlements locaux et assurent la sécurité de tous.

Les colporteurs intéressés peuvent faire une demande de permis auprès du service d'urbanisme à l'hôtel de ville ou en ligne via notre site web dans l'onglet citoyens/demande de permis.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre respect des réglementations locales.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service des permis au 418 342-6274 poste 104 ou 107 ou par courriel [maximegobeil@chambord.ca](mailto:maximegobeil@chambord.ca) ou [annie.gagnon@chambord.ca](mailto:annie.gagnon@chambord.ca).

### CONTENEURS À DÉCHETS / ÉCOCENTRE

Veuillez prendre note que les conteneurs à déchets de la Municipalité de Chambord doivent servir uniquement aux déchets domestiques. Tout autre rebut (branches d'arbre, pot de peinture, ameublement, etc.) doit être disposé dans un ÉCOCENTRE de la RMR du Lac-St-Jean.

Toute personne contrevenant au règlement sur les nuisances est passible **d'une amende de 300 \$.**



Vous pouvez consulter les heures d'ouverture des ÉCOCENTRE au [www.rmrlac.qc.ca](http://www.rmrlac.qc.ca)

## FADOQ

### BINGO

Date : 6 avril 2025

Heure 18 h 30

Cout : 15 \$ par personne

Endroit : Salle Gaston-Vallée de Chambord



### ACTIVITÉS 2025

Tous les mercredis de 13 h à 16 h il y aura des jeux de poches, de cartes, de ping-pong et de palais américain, organisés par la FADOQ Cordialité de Chambord.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle du Club FADOQ Cordialité de Chambord se tiendra le jeudi 24 avril 2025 à 16 h à la salle communautaire Gaston-Vallée située au 72 boulevard de la Montagne à Chambord. Pour cette occasion, il y aura présentation et adoption du rapport annuel pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025. Il y aura également lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2024 et il devra être accepté par les membres. Pour finir, nous procéderons aux élections des administrateurs suivis d'une période de questions.

À 17 h 30 un souper sera servi gratuitement, mais il faut absolument avoir assisté à l'assemblée. Une confirmation de votre présence est obligatoire au plus tard le mardi 22 avril 2025. Apportez vos consommations.

Pour confirmation :

Denise Boudreault : 418 342-1246  
Nicole St-Pierre : 418 342-6462  
Léna Girard : 418 342-6925  
Candide Bérubé : 418 342-1039  
Christiane Gilbert : 418 342-6595  
Denis Tremblay : 418 218-1515

## ENTRAIDE BÉNÉVOLE DE CHAMBORD



L'entraide bénévole de Chambord offre le service de popote roulante de 1 à 5 jours semaine pour les aînés de Chambord.

Si vous avez besoin du service pour une convalescence ou que vous ayez de la difficulté à vous déplacer pour cause de maladie, communiquez avec madame Denise Bilodeau au 418 342-6506.

### Pour les transports médicaux :

Appeler madame Lise Toulouse, du lundi au vendredi, au 418 321-1633.



Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour l'entraide bénévole. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec madame Lise Toulouse au 418 321-1633

## MAISON DES JEUNES L'ENTRE-PARENTHÈSE

La maison des jeunes L'Entre-Paranthèse de Chambord tient à remercier les citoyens de la Municipalité pour sa participation lors de la semaine de la persévérance scolaire. Votre participation nous a permis de bonifier nos activités.

Merci à tous ceux et celles qui y ont participé et également aux personnes qui sont venues relever le défi des mots entre croisés !

Remerciements au personnel municipal sur lequel on peut toujours compter pour assurer la sécurité et pour divers services ! Vous êtes indispensables !

Merci à la population qui a assisté à notre brunch cabane à sucre ainsi qu'à la journée familiale. Nous avons eu la présence de 80 personnes en cette journée de température capricieuse ! Ce fut encore une fois une merveilleuse journée !

Les heures d'ouverture aux ados sont de 18 h à 21 h, et ce, du lundi au vendredi.

**Message aux parents :** si vous voulez savoir les activités qui sont proposées aux ados, vous pouvez nous suivre sur Facebook. Nous avons même un groupe pour parents, il s'agit d'en faire la demande par messagerie.

## RÉPONSE SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 2 | 5 | 1 | 9 | 3 | 7 | 6 |
| 7 | 6 | 1 | 2 | 3 | 8 | 4 | 5 | 9 |
| 3 | 9 | 5 | 6 | 7 | 4 | 2 | 1 | 8 |
| 5 | 2 | 7 | 4 | 9 | 3 | 6 | 8 | 1 |
| 9 | 1 | 4 | 8 | 6 | 7 | 5 | 3 | 2 |
| 6 | 3 | 8 | 1 | 2 | 5 | 7 | 9 | 4 |
| 8 | 4 | 9 | 7 | 5 | 6 | 1 | 2 | 3 |
| 1 | 7 | 3 | 9 | 4 | 2 | 8 | 6 | 5 |
| 2 | 5 | 6 | 3 | 8 | 1 | 9 | 4 | 7 |

## FRIPERIE CHEZ MAR-JO

### MARS-AVRIL 2025

EN APRÈS-MIDI DE 13 H À 15 H

Le mardi 25 mars

Les mardis 1, 8, 15, 22 et 29 avril

Le jeudi 27 mars

Les jeudis 3, 10, 17 et 24 avril

Madame Rogère Cloutier : 418 342-6909

Notre bac de récupération de vêtements est ouvert pour les dons au sous-sol de l'église côté Mairie.



## INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 16 avril 2025

Date de publication le 18 avril 2025